

CAPA - Jardinier-paysagiste *par apprentissage*

Le secteur du paysage se compose principalement des entreprises de travaux paysagers du secteur privé et des services en charge des jardins et espaces verts des collectivités territoriales.

La sensibilité croissante des Français quant à la protection et l'embellissement de leur cadre de vie contribue au dynamisme et à l'image attractive de ce secteur professionnel.

Le secteur du paysage et son métier de base, ouvrier du paysage ou jardinier, ont fortement évolué ces vingt dernières années et nécessite une professionnalisation accrue.

Ce CAP agricole forme à l'aménagement et l'entretien de jardins privés ou des espaces publics. Le titulaire de ce diplôme réalise des travaux d'aménagement, grâce à des outils manuels et engins motorisés ; ainsi il ou elle est capable de réaliser des plantations de végétaux, l'engazonnement ou la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations, etc.).

Ses connaissances lui permettent d'assurer la maintenance de ces aménagements et des espaces végétalisés (fauchage manuel ou mécanisé, traitement phytopharmaceutique, pose de tuteurs, petits travaux, etc.), en plus de l'entretien des matériels et équipements utilisés (dont les protections individuelles et collectives).

LIEU DE L'ACTION

MAISON FAMILIALE RURALE DE RIOZ

23 rue Charles de Gaulle
70190 RIOZ

CALENDRIER DE L'ACTION DE FORMATION

Date : De septembre 2025 à juin 2027 (cycle de 2 ans : 1^{ère} et 2^{ème} année)
De septembre 2026 à juin 2027 (cycle 1 an : 2^{ème} année)
Durée : 800 heures (400h/an)
Horaires : 35 heures / semaine

PUBLIC, PRE-REQUIS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Public

Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3^{ème}.
Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap.

Pré-requis

- Niveau 3^{ème} minimum

Modalités et délais d'accès

- Informations collectives à l'occasion des Portes Ouvertes et/ou à l'occasion d'un entretien individuel.
- Inscription et candidature sur Affelnet
- Entrée possible en cours de formation jusqu'au 1^{er} décembre 2025.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap compatible avec l'exercice du métier : prendre contact avec notre référent Handicap (Valentin PERNET - 03 84 91 81 94 – valentin.pernet@mfr.asso.fr) pour les modalités de compensation envisageables.

FINALITE DE LA FORMATION

- Acquérir des compétences théoriques en lien avec le secteur du paysage
- Développer des compétences professionnelles grâce à l'alternance
- Préparer et valider l'examen du CAPA Jardinier-paysagiste
- Affiner son projet professionnel et préparer une éventuelle poursuite d'études

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels qui seront en capacité d'aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés : plantation, engazonnement, mise en place d'infrastructures, tonte, taille, entretien des matériels, maçonnerie paysagère, terrasse, escalier, bassin, piscine... Accompagner vers l'obtention du CAPa Jardinier Paysagiste, certification de niveau 3

COMPETENCES / CAPACITES VISEES

Compétences générales

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social

Compétences professionnelles

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances à l'aide de supports variés (Visites, interventions de professionnels, vidéos/films, revues professionnelles, ...)
- Appel au vécu professionnel
- Etude de cas
- Exercices corrigés
- Mises en situations professionnelles et conduite de projets collectifs (sur le site de la MFR et en partenariat avec une association ou la Mairie de Rioz)
- Suivi individualisé et accompagnement au projet
- Pédagogie de l'alternance

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle informatique (20 postes fixes équipés de la suite Office et avec accès Internet – équipements renouvelés en 2025)
- Classe numérique mobile (12 postes)
- Salle pédagogique dédiée et équipée d'un écran numérique-tactile

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

- Emargement par demi-journée des participants et des formateurs ;
- Cahier de texte
- Bulletins semestriels
- Visites de stage
- Carnet de liaison individuel complété par l'apprenant, le maître d'alternance et le responsable de formation
- Entretiens individuels
- Accueil et bilan individuel (écrit) et collectif (oral et écrit) à chaque fin de semaine
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction individuelle à chaud et à froid
- Enquête post-formation

PROGRAMME DE FORMATION et OBTENTION DE LA CERTIFICATION

La certification permet de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de compétences. Elle est composée de contrôles en cours de formation (CCF) et d'une épreuve ponctuelle terminale.

Contrôle en cours de formation (CCF)

► Modules généraux : (180 heures)

– Agir dans des situations de la vie courante à l'aide des repères sociaux (ESC, Histoire-Géo, Maths, SESG)

Coefficient 2 – Écrit 1h30 + oral 20 min

– Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (Français, Sport et Biologie)

Coefficient 2 – Oral 20 min prenant appui sur une production écrite individuelle + Pratique-oral

– Interagir avec son environnement social Anglais, communication et SESG)

Coefficient 2 – Oral Anglais/communication 10 min + Oral Entreprise 25 min

► Modules professionnels : (200 heures)

– Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysagers : coefficient 2 – Pratique explicitée 30 min

– Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers : coefficient 4 – 2 Pratiques explicitées 30 min + 30 min

– Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements : coefficient 2 – 2 Pratiques explicitées 30 min + 30 min

– S'adapter à des enjeux professionnels locaux : MIP Entretien des sentiers de randonnées du Pays des 7 rivières coefficient 2 – Pratique explicitée 30 min

► Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/études) : (40 heures)

► Épreuve en Cours de Formation (CCF) : (ci-dessus)

► Épreuve terminale orale d'explication :

– Oral de 20 minutes portant sur la présentation d'une fiche activité parmi quatre fiches préparées durant la formation. Coefficient 4

Pas de possibilités de valider des blocs de compétences.

INDICATEURS DE RESULTAT

- Taux de présentation session 2024 tous statuts confondus : 100 % (uniquement élèves, pas d'apprentis en 2024)
- Taux d'obtention de la certification session 2024 tous statuts confondus : 100 % (uniquement élèves, pas d'apprentis en 2024)
- Taux d'insertion professionnelle session 2024 tous statuts confondus : 85,7% (uniquement élèves, pas d'apprentis en 2024)
- Taux d'insertion dans les métiers visés session 2024 tous statuts confondus : 71,4% (uniquement élèves, pas d'apprentis en 2024)
- Taux de poursuite d'études session 2024 tous statuts confondus : 71,4% (uniquement élèves, pas d'apprentis en 2024)
- Taux d'apprenants ayant attribué une note globale de satisfaction supérieure ou égale à 4 : *pas d'enquête réalisée en 2024 – démarche qualité en cours* (La note maximale étant de 5)
- Lien vers [inserjeunes](#)

COÛT (non assujetti à la TVA)

- Adhésion volontaire de la famille à l'Association MFR : 20€ / an
- Frais pédagogiques de la formation : prise en charge par l'OPCO
- Frais de pension : 105 € / semaine (hors déduction liée à la prise en charge des frais annexes par l'OPCO pour le secteur privé)

RESPONSABLE DE L'ACTION ET INTERVENANTS PEDAGOGIQUES

Responsable de l'action de formation : Valentin PERNET - Licence - 5 années d'expériences professionnelles – Qualification Pédagogique de moniteurs de formations alternées
Contact : 03 84 91 81 94 – mfr.rioz@mfr.asso.fr

L'équipe pédagogique est composée de 9 moniteurs permanents diplômés et expérimentés (50% de niveau 6 et 50% de niveau 7) et d'intervenants (professionnels qualifiés).

Référent administratif : Jennifer MARCHESINI
Contact : 03 84 91 81 94 – mfr.rioz@mfr.asso.fr

DEBOUCHES

Secteurs d'activités :

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. Il peut aussi être employé dans une SIAE, un ESAT ou, plus rarement, dans une entreprise horticole ou une entreprise du territoire (ETF, ETR, ETA).

Type d'emplois accessibles :

Agent d'entretien des parcs et jardins
Jardinier paysagiste/des espaces verts
Aide-jardinier
Manœuvre des espaces verts
Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

REFERENCES

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement de la certification : JO 9 juillet 2015

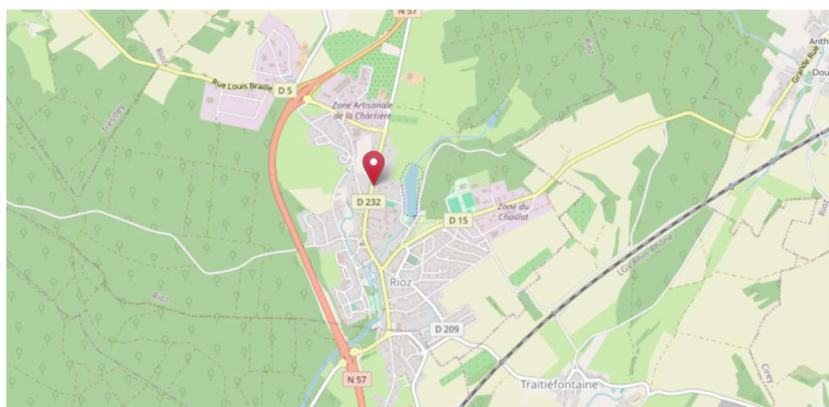
NSF : 214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacode : 21046 Travaux paysagers

Codes ROME :

- A1202 - Entretien des espaces naturels
- A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts

ACCESSIBILITE



MAISON FAMILIALE RURALE DE RIOZ

23 rue Charles de Gaulle – 70190 RIOZ

Tél : 03 84 91 81 94

mfr.rioz@mfr.asso.fr - <https://mfr-rioz.fr/>

SIRET : 77853090700014

